



# Province de Québec

A une séance extraordinaire du conseil municipal de Laurierville, dûment convoquée par le directeur général et greffier-trésorier, M. Réjean Gingras, par l'entremise d'un avis de convocation, dont copie a été remis à chaque membre du conseil municipal.

Cette assemblée est tenue le lundi 20 décembre 2021 à 19h00, pour prendre en considération les sujets suivants :

- **Prendre en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour l'année financière 2022.**
- **Adopter, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2022, ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2022, 2023 et 2024.**

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, Mme Isabelle Gagné via l'application ZOOM, M. Carl Laflamme, formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Pierre Cloutier. Le directeur général et greffier-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent, ainsi que le directeur général adjoint par intérim, M. Jean-François Labrie-Simoneau.

La présente séance est tenue à huis-clos conformément aux directives de la Santé publique. L'enregistrement audio de la séance est disponible sur le site internet de la municipalité au [www.laurierville.net](http://www.laurierville.net), à l'onglet Affaires municipales-conseil municipal.

Est absent : M. Marc Simoneau, maire.

Arrivé de Mme Julie Bernard, conseillère, à 19h40.

## Budget 2022

### Revenus :

Taxes	1 395 446 \$
Paiements tenant lieu de taxes	7 150 \$
Transferts	851 706 \$
Services rendus	67 100 \$
Imposition de droits	39 150 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	13 500 \$
Autres revenus	31 381 \$
Appropriation surplus accumulé	92 000 \$

**Total des revenus :** 2 500 433 \$

### Dépenses :

Administration générale	401 049 \$
Sécurité publique	295 937 \$
Transport	474 169 \$
Hygiène du milieu	344 975 \$
Santé et bien-être	62 515 \$
Aménagement, urbanisme et développement	132 276 \$
Loisirs et culture	211 299 \$
Frais de financement	24 011 \$
Remboursement de la dette à long terme	118 000 \$
Transferts aux activités d'investissement	436 202 \$

**Total des dépenses :** 2 500 433 \$

**Résolution 2021-329****Adoption des prévisions budgétaires 2022.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que les prévisions budgétaires pour l'année 2022 démontrant des revenus au montant de 2 500 433 \$, et des dépenses au même montant, pour un budget équilibré, soient et sont adoptées.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-330****Programme triennal en immobilisations 2022-2023-2024.**

**Attendu** que le conseil municipal doit prévoir les dépenses en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents, en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, mais que la réalisation des immobilisations prévues, peut être reportée ou annulée, dépendant des ressources financières disponibles.

**En conséquence**, il est proposé par M. Carl Laflamme, et résolu unanimement, d'adopter le programme triennal en immobilisations suivant pour les années 2022, 2023 et 2024 :

**Programme triennal 2022-2023-2024**

Objet	Mode de financement	2022	2023	2024
Ponceaux Rang 4	Subvention et emprunt	200 000 \$		
Développement domiciliaire	Emprunt		350 000 \$	
Travaux de pavage rues de la Fabrique et Iris	Fonds d'administration et subvention	70 000		
Pavage chemins municipaux	Programme TECQ et Fonds d'administration	334 702 \$	259 477 \$	350 000 \$
Rechargement en gravier rang 5	Subvention et emprunt	100 000 \$		
Travaux chemins municipaux	Programme RIRL et emprunt		250 000 \$	250 000 \$
<b>Totaux :</b>		<b>704 702 \$</b>	<b>859 477 \$</b>	<b>600 000 \$</b>

**Adoptée**

**Résolution : 2021-331****Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Pierre Cloutier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire suppléant.**

**Directeur général et greffier-trésorier**